Madame la Présidente, Monsieur le Président,  
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

A la suite des annonces faites par le Gouvernement et tenant compte de leur déclinaison dans l’environnement sportif, validée par la Ministère des Sports, nous vous transmettons une nouvelle version de notre protocole sanitaire intégrant différents assouplissements. Ces évolutions, prenant effet à partir du mercredi 30 Juin, sont présentées dans les documents ci-dessous :

 - Le Protocole Sanitaire pour la pratique du golf dans le contexte de l’épidémie de Covid-19 et de sortie de crise [cliquer ici](http://files.ffgolf.org/vie_federale/2021/juin/Protocole%20sanitaire%20golfs%20r%C3%A9vis%C3%A9%2030%20juin%202021%20VF.pdf)

 - L’annexe officielle au Protocole Covid-19 pour toutes compétitions sportives de club et/ou inscrites aux calendriers fédéraux amateurs et professionnels, animations sportives ou de découverte.[cliquer ici](http://files.ffgolf.org/vie_federale/2021/juin/Nouvelle%20Annexe%20Officielle%20comp%C3%A9titions%20et%20animations%20de%20d%C3%A9couverte%20au%2030%20Juin%202021%20VF.pdf)

Ces deux documents annulent et remplacent les précédents supports correspondant au Protocole sanitaire du 19 Mai 2021.

Par conséquent, nous vous invitons à imprimer dès à présent ces deux nouveaux documents et les afficher en remplacement des supports précédents.

Nous vous tiendrons informés de toute nouvelle disposition qui pourrait s’avérer nécessaire du fait de l’évolution de la situation sanitaire et des futures décisions gouvernementales.

Soyez assurés de notre soutien.

La Fédération française de golf